

dignité de la langue latine - dernier ch. du 1^{er} livre. trois beaux paragraphes

livre II.

v. Vatel.

Point de souverain sans nation, comme point de nation sans souverain.
celle-ci doit plus au souverain que le souverain à la nation. Car elle lui doit
l'existence sociale & tous les biens qui en résultent, tandis que le prince ne doit
à la souveraineté qu'un vain éclat qui n'a rien de commun avec le bonheur
et qui l'exclut même presque toujours.

qu'on eût laissé faire les princes indomptés, & bientôt on eût vu les mœurs des pay

Contraire à M^r de Genoude. à propos d'un passage de la Henriade ch VII. qui parle du Droit qu'ont eu
théorie sur l'hist. de France. toujours les Français de se choisir un roi, en assemblée générale,

les états assemblés, organes de la France

nomment un Souverain, limitent sa puissance ».

X

gd Hom

charlatan ! où donc a-t-il vu toutes ces belles choses ? dans quel livre

a-t-il lu les droits du peuple ? ou de quels faits les a-t-il dérivés ? » ch IX.

« tel est Voltaire, le plus méprisable des écrivains, lorsqu'on ne le considère que sous le point de vue
moral. »

« & si la France d'aujourd'hui, pliant sous une autorité divine, avait reçu son
excellent roi des mains du Souverain Pontife, croit-on qu'elle ne fût pas dans ce
moment un peu plus contente d'elle-même & des autres ? »

X

nie la légitimité, - le droit, et qu'y a-t-il donc de sûr parmi les hommes si la coutume, non contredite surtout,
n'est pas la mère de la légitimité ?

v. Vatel.

X

gd Hom

ce ne sont plus les papes qui déposent les rois, mais les peuples. « ils les poignarde
ils les font monter sur l'échafaud. ils font pire encore. - oui ! ils font pire. je ne n
rétracte point. Ils leur disent : vous ne me convenez plus. allez-vous-en ! ils proclam
hautement la souveraineté originelle des peuples & le droit qu'ils ont de se faire
justice. » ch XI.

définition d'Alexandre VI.

- - « un pape qui forme une triste exception à cette longue suite de vertus qui
ont honoré le S^t-Siège.

ce pape qui était bien ce qu'on appelle un mauvais sujet - mais qui avait
beaucoup d'esprit. » etc. ch XIV. voy. Barthélemy.

Analyse de la bulle in cœnâ domini

le pape excommunié. etc. art 14. « ceux qui amènent des ecclésiastiques dans les tribuna
civils. »

Clément XIV et Pie VI. ont cessé de la publier chaque année, suivant l'antique
usage. Puisqu'ils l'ont fait, ils ont bien fait. Ils ont cru sans doute accorder qqe chose
aux idées du siècle - mais je ne vois pas que l'Europe y ait rien gagné ?

X

idée hist. X

« les souverains pontifes furent très incontestablement les précepteurs des rois
les conservateurs de la Science & les instituteurs de l'Europe. » -